



Baby Club – Initiation – Loisir Non Licencié

STAGE DE PRINTEMPS 2019

Feuille et règlement à déposer pour le 30/03/2019 au plus tard : ATTN SYLVIE CHETOUANE

- A la permanence du club
- Dans la boîte aux lettres extérieure du club (niveau parking)

TOUTE INSCRIPTION DEVRA IMPERATIVEMENT ETRE ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT CORRESPONDANT

Nom : _____ **Prénom :** _____ **TEL :** _____
Date de naissance : _____

Horaires/Participation

GROUPES BABY CLUB + INTIATION + LOISIR + NL		Durée et montant selon tarif horaire	Participation
Lundi 08/04/2019	19:00-20:00 (GP)	1H (16€)	
Mardi 09/04/2019	19:00-20:00 (PP)	1H (16€)	
Mercredi 10/04/2019	18:15-19:15 (GP)	1H (16€)	
Jeudi 11/04/2019	18:15-19:00 (GP)	45 minutes (12€)	
Samedi 13/04/2019	11:00-12:15 (PP)	1H15 (20€)	

TARIFS

Montant forfaitaire semaine 1 : du 08/04 au 13/04/19: 50€

Possibilité de prendre les cours selon tarif horaire

Taux horaire à 16€/heure : Soit :heures X 16€ =.....€

Pour les Non-Licenciés, Ice pass (licence temporaire + assurance) obligatoire en supplément : 5 €

Adresse :

Date et lieu de naissance :

Numéro de téléphone :

Mail impératif et lisible :

MONTANT TOTAL A REGLER.....

Mode de règlement : Chèque Espèces

En cas de blessure du stagiaire, son responsable légal autorise les responsables du stage à prendre les dispositions d'urgence nécessaires.

Date : _____ Nom et signature : _____